Limite de l'opération

Place de stationnement PMR : 3,30 x 5,00 m
Dévers inférieur ou égal à 2%

Place de stationnement 2,40 x 5,00 m

Haies vives d'essences locales

Grillage rigide h=1,5 m

Grillage rigide h=1,5 m occultant

Grillage h=1,2 m

Revêtement infiltrant stationnement

Béton désactivé

Enrobé noir espaces rétrocédables

Enrobé noir espaces privés

Enrobé clouté

Pavés

Espaces verts collectifs

Espaces verts privatifs

Arbre à planter

Tuile ton rouge vieilli

Tuile ton ardoise

Hauteur à l'égout (E), à l'acrotère (A) et au faîtage (F) en mètres en NGF

Terrain naturel

Terrain fini : cf Plan VRD

vue 1 Repérage des photos

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE (91)

COMMUNE DE VILLEJUST

Folie Bessin - 6, route de Montlhéry

Demande de permis de démolir et de construire valant division parcellaire

Pour la construction de logements collectifs et individuels

MAITRISE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE
PROMOFI
1, bis avenue Foch
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Tél. 04 49 62 05 94

MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE :
François GOUSSOT - GERU Architectes
111, rue de Reuilly
75012 PARIS
Tél. 01 45 85 15 15

BET VRD :
MATEC
26, rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS
Tél. 01 42 40 24 59

BET THERMIQUE :
MCH INGENIERIE
7, place Henri Barbusse
92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél. 09 53 67 51 12

GEOMETRE:
PROGEXIAL
12, rue Narcisse Gallien - B.P. 40335
91163 LONGJUMEAU
Tél. 01 64 48 14 84

PLAN DE MASSE ET ESPACES VERTS

PC

MODIFICATIONS	DATE	INDICE
Complété le	05/02/25	A

N°: PC 2a

1:200

Date: 04/12/2024